

LA PRISE EN COMPTE DES PARTICULARITÉS PSYCHOLOGIQUES DANS L'ACQUISITION D'UNE LANGUE DE SPÉCIALITÉ SUR L'EXEMPLE DE L'ACCENTUATION EN FRANÇAIS

EUGENIE BONNER BESTCHASTNOVA

MRU, Université de Caen Normandie, Lituanie, France

Résumé. Dans le cadre de nos recherches sur l'apprentissage des langues de spécialité nous nous intéressons particulièrement à la phonétique, notamment l'accentuation, qui est une sorte de porte d'entrée d'une langue. Les recherches dans le domaine du traitement de l'accent, en linguistique française, ne se limitent souvent qu'à l'aspect purement physique ou phonétique. Notre hypothèse est que l'on ne peut rendre compte de l'accent en français sans prendre en compte, en particulier, la psychologie de l'individu, ce qui suppose le recours aux outils que fournit une autre discipline que la linguistique elle-même : la Psychologie. La vérification de notre hypothèse repose sur un corpus constitué de séquences vocales extraites de l'enregistrement de conversations de tous les jours de notre groupe expérimental. 40 personnes ont été examinées. Après recueil de leurs paramètres sociopsychologique, linguistique et culturel, ont été déterminés leurs types psychologiques et ensuite analysés, de façon d'abord empirique, puis instrumentale, les échantillons de leurs productions verbales quotidiennes enregistrées. Sur la base des conclusions tirées de ces observations, on peut confirmer le lien entre, d'une part, les paramètres employés par la personne pour produire l'accent, sa place, le nombre d'accents et en général sa manière d'accentuer, et, d'autre part, son type psychologique.

Mots-clés : langue de spécialité, acquisition, accent, linguistique, psychologie, pluridimensionnel

INTRODUCTION

Dans le cadre de nos recherches sur l'apprentissage des langues de spécialité, nous nous intéressons particulièrement à la phonétique, notamment à l'accentuation, qui est une sorte de porte d'entrée d'une langue.

Les recherches dans le domaine du traitement de l'accent en linguistique française ne se limitent souvent qu'à l'aspect purement physique ou phonétique. Notre hypothèse est que l'on ne peut rendre compte de l'accent en français sans prendre en compte, en particulier, la psychologie de l'individu, ce qui suppose le recours aux outils que fournit une autre discipline que la linguistique elle-même : la psychologie. Les théories, modèles et méthodes de M. Grammont (1914),

N. S. Troubetzkoy (1949), P. Garde (1965), P. Delattre (1966), Chomsky et Halle (1968), P. Léon (1970), G. Faure (1971), Goldsmith (1982) puis de Liberman et Prince (1977), McCarthy (1979), Rossi (1985), Ph. Martin (1987), P. Verluyten (1983), F. Dell (1984), D. Hirst (1998), A. Di Cristo (1985), P. Mertens (1991), Pasdeloup (1990), Anne Lacheret-Dujour et Frédéric Beaugendre (1999), Avanzi et Delais-Roussarie, (2011) ne tiennent pas compte du locuteur dans tous ses aspects, contrairement à notre point de vue. C'est pourquoi nous avons élaboré une nouvelle approche méthodologique, présentée ci-après, qui permet d'analyser l'accent en prenant en compte les caractéristiques psychologiques de l'individu.

La linguistique structurale s'est fondée sur la distinction entre la parole et la langue, l'une des dichotomies les plus importantes introduites par Saussure (1916), selon qui la langue est un système codique construit historiquement et constitue l'objet d'étude de la linguistique, par opposition à la parole, processus psychologique de formation et de transmission des pensées à l'aide de la langue, par conséquent en relation directe avec la psychologie.

Dans le schéma saussurien de la communication, c'est la réception, et le traitement mental qu'elle induit, qui constituent en propre le siège de la langue : 'la partie sociale de la langue est purement mentale, purement psychique'.

'Tout est psychologique dans la linguistique y compris ce qui est mécanique et matériel, l'impression acoustique n'est pas plus définissable que la sensation visuelle du rouge ou du bleu, laquelle est psychique, et complètement indépendante en soi du fait que ce rouge dépend de 72 000 vibrations qui pénètrent dans l'œil ou du nombre qu'on veut' (Saussure, 1968 : 20).

Nous déduisons que si le langage est une caractéristique universelle pluridimensionnelle et profonde de la personnalité, la phonologie peut être vue comme la base de chaque langue car l'accent, la mélodie et tout le système prosodique sont le moyen d'interaction des mondes internes de chaque personne. Ainsi le cri du nouveau-né en arrivant au monde est-il la première manifestation conventionnelle de la voix humaine, et les premières productions vocales présentent dès la naissance des variantes individuelles (Ducard, 2002 : 103).

Notons que les paramètres prosodiques de la voix varient selon l'état émotif ou la situation affective de l'individu et caractérisent toute phonation au cours de la vie, susceptibles de ce fait d'avoir une valeur indicielle en rapport avec des processus psychiques inconscients : la personnalité en effet se manifeste de manière implicite par le canal du son, par la voix, qui donne leur sens aux syllabes et aux mots à l'aide des traits prosodiques où l'accent joue un des rôles principaux. D'ailleurs, Mario Rossi (Rossi, 1999 : 15) souligne le caractère psychologique de l'accent, conçu comme un facteur psychologique de relief résultant de l'effet des paramètres physiques que sont essentiellement la durée

et l'intensité. Le locuteur laisse les empreintes de sa personnalité dans sa manière d'accentuer la chaîne parlée.

Nous soutenons que l'accent, à part sa nature innée, est un phénomène psychophysiologique, car chaque personne non seulement met des accents de façon automatique et inconsciente dans la chaîne parlée, mais également peut exprimer son état émotif directement et ainsi permettre de déchiffrer son état psychique grâce à sa prononciation et au placement qu'elle opère de l'accent.

Reprenant la doxa selon laquelle il n'y a pas d'accent distinctif en français, mais qu'il y a un rythme propre à chaque langue, notre hypothèse est que ce rythme, que l'on ne peut observer que dans la parole effective, est indissociable des particularités psychologiques et socio-culturelles des individus qui parlent. Notre analyse vise précisément à saisir dans sa variabilité situationnelle la manière dont la parole est jalonnée différemment par des syllabes au relief prosodique en contraste dans la chaîne parlée. Que ce contraste soit marqué par des montées intonatives, des descentes devant des 'pauses silence', ou des allongements avec une configuration mélodique statique devant des pauses silencieuses ou sonores.

MÉTHODOLOGIE

La vérification empirique de notre hypothèse repose sur un corpus constitué de séquences vocales extraites de l'enregistrement de conversations de tous les jours de notre groupe expérimental. La méthode utilisée peut être dite 'quinaire' en ce qu'elle se divise en cinq étapes.

Elle consiste à établir dans un premier temps les paramètres de la personne aux niveaux physiologique, linguistique, social, culturel.

Deuxièmement, définir le profil psychologique de chacun des locuteurs. Leur portrait psychologique et leur type de personnalité ont été établis sur la base de la sociologie, théorie développée à partir des travaux de Carl Gustav Jung (1910-1920), lequel distingue 16 types psychologiques de personnalité possédant chacun un rôle social, ce qui intéresse précisément la vérification de notre hypothèse. Pour établir le portrait psychologique et le type de personnalité des personnes faisant l'objet de notre enquête, a été utilisé le test psycho-géométrique tel qu'élaboré par le Docteur Susan Dellinger (1978) : la psycho-géométrie est en effet un système unique et pratique d'analyse, qui permet d'identifier instantanément le type de personnalité, d'établir le script de comportement de chaque forme de personnalité et par conséquent de donner une description détaillée des qualités personnelles et des particularités de comportement des personnes examinées. Ce test s'avère être le plus approprié à notre étude.

La passation du test consiste à soumettre aux individus faisant l'objet de l'enquête cinq figures : carré, triangle, rectangle, cercle, zigzag. Les personnes examinées sont invitées à dire quelle forme les a attirées en premier, puis à classer les quatre autres figures par ordre de préférence. La figure placée

d'abord est la forme dite 'principale' ou 'forme subjective'. Elle permet d'identifier les principaux traits de caractère dominants et les particularités de comportement en fonction d'une interprétation préétablie des formes géométriques. Les figures servent de stimulus et permettent de ressentir sa forme, en choisissant la figure dont on dit : 'c'est moi'. La psycho-géométrie est établie à la base des travaux de Jung sur les types psychologiques et de l'asymétrie fonctionnelle des hémisphères du cerveau.

Carré – travailleur infatigable, tenace, patient ; son point fort est l'analyse intellectuelle, il se soucie de la propreté, de l'ordre, du respect des règles.

Triangle symbolise le leadership, la capacité de se concentrer sur l'objectif principal. Ce sont des gens énergiques, exubérants, de fortes personnalités qui se fixent des objectifs clairs et habituellement les atteignent. Confiants en eux-mêmes, ils admettent avec beaucoup de difficultés leurs erreurs. Leur défaut est un fort égocentrisme.

Rectangle : personnes insatisfaites de leur train de vie et qui sont donc à la recherche d'une meilleure situation. L'état psychologique principal du rectangle est la confusion, le brouillement dans les problèmes et l'indétermination à leur égard à un moment donné. Ces individus sont caractérisés par l'incohérence, des changements brutaux et imprévisibles de comportement.

Cercle : gens très sensibles, empathiques, capables de compassion, soucieux de maintenir la paix et pour cela évitant parfois de prendre une position ferme et d'adopter des solutions impopulaires. Ils ne sont pas déterminés, mais fermes. Les principales caractéristiques du style de leur pensée sont l'orientation sur les facteurs subjectifs, la détermination des valeurs convoquées par les problèmes, les estimations, les sentiments.

Zigzag symbolise la créativité, la création, le passage rapide d'une idée à une autre. Le style de pensée dominant du Zigzag est le plus souvent synthétique. C'est le plus enthousiaste, le plus excitable des cinq figures. Propagateurs infatigables de leurs idées, ils sont capables de motiver tout le monde autour d'eux. Ils ne sont pas réservés mais, au contraire, très exubérants.

La troisième étape comprend un examen auditif empirique préliminaire de la séquence sonore qui permet de détecter la correspondance entre l'accent et les éléments des deux premières étapes.

Ensuite il est procédé à une analyse purement technique à l'aide des logiciels appropriés traitant la voix et qui permettent de relever les mesures physico-physiomathématiques fournissant la preuve statistique de notre thèse. Le logiciel praat a été utilisé dans notre recherche pour analyser les séquences sonores.

La cinquième étape consiste à tirer une conclusion sur la corrélation entre l'accent et la personnalité.

Nous avons examiné 40 sujets, effectué 80 enregistrements. Nos sujets ont été divisés en 2 groupes : professionnels de la langue et non-professionnels de la langue. Ces deux groupes sont subdivisés en 4 sous-ensembles représentatifs :

1) interprètes de conférences, 2) speakers, présentateurs radio, télévision, 3) français natifs (langue maternelle), 4) gens apprenant le français. Les enregistrements se sont déroulés dans 4 situations : 1) langage quotidien, spontané, 2) texte lu dans un studio de son (conditions de laboratoire), 3) interprètes enregistrés en cours de traduction simultanée lors des conférences internationales, 4) speakers et présentateurs enregistrés lors des émissions télévisées et radiodiffusées. Le plan suivant a été adopté pour tester et démontrer la validité de notre hypothèse : 1) relever le nombre de proéminences (i.e. d'accents) dans les échantillons enregistrés, 2) vérifier si la fin des groupes rythmiques est systématiquement mise en relief, 3) calculer le nombre de groupes rythmiques, analyser à quoi ils correspondent (groupes syntaxiques et / ou sémantiques ?), 4) compter les groupes de souffle, 5) recenser les accents d'insistance et expressifs, 6) trouver le lien entre ces statistiques et l'appartenance à l'un des quatre groupes de nos sujets enregistrés et leurs profils psychologiques.

RÉSULTATS

En résumé, les personnes ayant le carré comme figure principale produisent l'accent surtout au moyen de la durée : les syllabes accentuées sont plus longues, 29 Cs en moyenne que celles inaccentuées, 14 Cs en moyenne. Le nombre d'accents n'est pas élevé, en particulier ceux d'insistance et d'expression. La plupart des groupes rythmiques et sémantiques sont respectés. L'accent frappe rarement les syllabes initiales dans les mots.

Les sujets ayant choisi le triangle ont recours, eux, au paramètre de la hauteur pour accentuer les syllabes. Ils se rapprochent des précédents (sans s'y assimiler) en ce que le nombre d'accents est moyen et que l'accent d'insistance est rare, mais s'opposent à eux par le fait que l'accent frappe surtout la fin de mots ou de groupes de mots qui ne correspondent pas toujours à des groupes rythmiques ou sémantiques.

Les 'rectangles' se distinguent des deux profils précédents par la production de l'accent à l'aide du paramètre de l'intensité, et par le fait que le nombre d'accents est élevé, y compris l'accent d'insistance. Ils ont en commun avec les 'triangles' le fait que l'accentuation ne suit pas toujours les groupes rythmiques et sémantiques.

Les individus ayant le cercle comme figure principale s'opposent aux trois catégories précédemment citées en ce qu'aucun des trois paramètres n'est dominant lors de la production de l'accent. A l'encontre des 'carrés' et des 'triangles', mais similairement aux 'rectangles', le nombre d'accents d'insistance est important, tandis que, contrairement aux 'carrés' et aux 'triangles', l'accent en général n'est pas très présent dans leur discours.

Ceux qui ont le zigzag comme figure dominante s'opposent aux quatre autres profils en ce qu'ils utilisent les trois paramètres à la fois : la hauteur,

l'intensité et la durée, et par le fait que l'accent correspond souvent aux groupes sémantiques. Ils se distinguent des 'carrés' et des 'triangles' en ceci que le nombre d'accents, surtout d'accents intellectuels et d'insistance, est très important.

Il existe également des individus ayant plusieurs figures dominantes qui se complètent.

L'analyse auditive des échantillons de discours spontané du premier groupe de sujets, qui sont de langue maternelle française ou bilingues, montre que l'accent rythmique est respecté dans 98 % des cas pour les premiers et 70% pour les derniers, et que lorsqu'il l'est, il se trouve placé à la fin du groupe et placé à la fin du groupe rythmique. 20% des sujets ayant une seule langue maternelle, le français, n'accentuent pas toujours les fins des groupes de souffle, qui d'ailleurs ne correspondent pas souvent à une idée ou à un groupement d'idées, c'est-à-dire à une unité sémantique.

D'autre part, notre étude permet de constater que les 10 personnes ayant une deuxième langue maternelle, tout en ayant un nombre élevé d'accents rythmiques, présentent néanmoins souvent un non-respect de l'accentuation des groupes rythmiques. Chez ces sujets, l'accent frappe toutes les fins des groupes de souffle et non toujours les fins des groupes rythmiques. Les personnes bilingues témoignent de la présence d'accents en français liés à leur deuxième langue maternelle.

Notre analyse révèle un lien entre le niveau d'études, le niveau intellectuel, la culture générale et le nombre d'accents pragmatiques ou d'insistance : 33 personnes examinées ayant un niveau d'études supérieur à Bac + 2 ont produit plus d'accents d'insistance que les autres de niveau d'études inférieur. En moyenne, sur 15-20 accents recensés dans leurs échantillons, 3-6 accents sont des accents d'insistance (soit environ 32,3%) contre 0-2 chez les sujets avec un niveau d'étude moins important (donc à peu près 0,5%). Nous avons également constaté lors de notre examen que les personnes n'ayant pas un niveau d'études très élevé et appartenant à un milieu social moyen ou ayant une profession intermédiaire ou non qualifiée présentent un nombre plus important d'accents d'expression.

Le deuxième groupe de sujets comprend les personnes apprenant le français et ayant un niveau intermédiaire ; les discours enregistrés sont très marqués par les accents – 27 sur 63 mots (soit 42,8%), 40 mots accentués sur 74 (soit 54%).

Se constate également un nombre très élevé d'accents provenant de la langue maternelle des sujets ainsi qu'un nombre considérable d'accents d'insistance et de même un nombre très important d'accents d'expression.

En revanche, les accents des groupes rythmiques sont très rarement respectés. Toutes les fins des groupes de souffle sont marquées par un accent.

Les échantillons du troisième groupe de sujets, composé des interprètes de conférences enregistrés lors de la traduction simultanée d'une langue étrangère (langue source) vers le français (langue cible), montrent que 100% des sujets

mettent l'accent sur la fin de chaque groupe de souffle, même si ces derniers ne correspondent pas à une unité sémantique. L'accent de la fin de groupe rythmique n'est pas toujours respecté.

Apparaît également un très grand nombre d'accents en général : 2 personnes ont marqué par un accent 26 mots sur 50-60 mots, soit 47,2% ; 3 ont accentué 17 mots sur 40-60 mots prononcés, soit 30,3% ; 5 ont placé 29 accents sur 70-80 mots, soit 37,3%.

En moyenne, le nombre d'accents d'insistance est égal à 7, ce qui est un indice très élevé par rapport à la quantité des accents d'insistance que nous avons recensée chez la totalité de nos sujets.

Notre analyse permet ainsi de découvrir une très forte présence / influence de l'accent de la langue source, une langue étrangère à partir de laquelle la traduction se faisait dans la version française.

Le quatrième groupe de sujets est composé des présentateurs de télévision et radio. D'après les enregistrements étudiés, le rythme de la plupart des speakers est très cadencé et mesuré. Les groupes rythmiques ne sont pas longs et contiennent de 3 à 6 syllabes, ce qui rend le rythme très équilibré en nombres de syllabes. Le présentateur tend à garder le même rythme pendant toute son élocution.

Ainsi l'analyse a-t-elle révélé 12 groupes rythmiques contenant 3 syllabes (donc 25%), 7 groupes composés de 4 syllabes (57,1%), 7 de 5 (41,6%) et enfin 6 de 6 (50%). Les accents dans le langage médiatique ont souvent une valeur significative et manipulatrice – est en effet particulièrement représenté l'accent intellectuel, qui diffère de celui du groupe rythmique en ce qu'il augmente le poids sémantique du mot.

Dans certains cas, le changement de la frontière rythmique et de la place de l'accent logique non seulement déplace les accents sémantiques, mais encore change complètement le contenu de l'énonciation.

C'est grâce à l'accent que l'on capte les mots les plus importants dans l'élocution du speaker, ce qui permet de saisir le sens du message sans se donner trop d'effort. Ainsi, les accents bien distribués facilitent la compréhension du message sonore et rendent le discours logique.

L'étude a révélé très peu d'accents émotionnels, ce qui nous renvoie à un caractère plutôt neutre du discours des speakers.

Le constat que nous avons fait lors de nos analyses est qu'une corrélation apparaît entre le profil psychologique de l'individu et la substance de l'accent qu'il produit. Cette découverte ouvre un champ scientifique non exploité jusqu'ici, qui permet d'élargir la recherche et de l'appliquer en établissant le profil psychologique à partir de la nature de l'accent employé par l'individu, et vice versa, de déterminer la substance de l'accent à partir du profil psychologique. Par exemple en vérifiant que les personnes ayant la durée comme paramètre dominant lors de la production de l'accent ont un profil psychologique 'carré'

et réciproquement que les individus du type psychologique ‘carré’ utilisent la durée pour accentuer la chaîne parlée.

RÉFÉRENCES

- Avanzi, M., Delais-Roussarie, E. (2011) Regards croisés sur la prosodie du français : des données à la modélisation. *Journal of French Language Studies*, 21/1: 1-12.
- Chomsky, N. (1968) *Language and mind*. New York: Harcourt, Brace & World. Trad. (1969), le langage et la pensée. Paris: Payot.
- Chomsky, N. and Halle, M. (1968) *The Sound Pattern of English*. New York: Harper & Row.
- Delattre, P. (1966) *Studies in French and comparative phonetics*. London-Den Haag-Paris: Mouton.
- Dell, F., Hirst, D., Vergnaud, J-R. (1984) *Forme sonore du langage: structure des représentations en phonologie*. Paris: Hermann.
- Dellinger, S. (1989) *Psycho-Geometrics*. Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.
- Di Cristo, A. (1985) *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*. Aix-en-Provence: Université de Provence:
- Ducard, D. (2002) *La Voix et le Miroir*. Paris: L'Harmattan.
- Faure, G. (1971) Les tendances fondamentales du phonétisme français. *Etudes de Linguistique Appliquée*, Didier: 33.
- Garde, P. (1965) Accentuation et morphologie. *La Linguistique*, 2: 25-39.
- Goldsmith, J. (1982) *Accent systems*. In Van der Hulst et N. Smith (eds). *The Structure of Phonological Representation*. Dordrecht: Fons: 47-63.
- Grammont, M. (1914) *Traité pratique de prononciation française*. Paris: Delagrave (9e éd.: 1938).
- Hirst, D. J. et Di Cristo, A. (1998) A survey on intonation systems. In D. J. Hirst, et A. Di Cristo (eds): *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*. Cambridge, UK: Cambridge University Press: 1-44.
- Jung, C. G. (1921) *Types psychologiques*. (trad. Le Lay, Y.) Georg éditeur S. A. (ed. 2020).
- Lacheret-Dujour, A. et Beaugendre, F. (1999) *La prosodie du français*. Paris: CNRS Editions.
- Léon, P. (1971) Systématique des fonctions expressives de l'intonation. In P. Léon, *Essais de phonostylistique*. Montréal-Paris: Didier: 43-56.
- Liberman, M. et Prince, A. (1977) On stress and linguistic rhythm. *Linguistic Inquiry* 1: 249-336.
- Mertens, P. (1991) Local prominence of acoustic and psychoacoustic functions and stress in French. *Proceedings of the XIIth International Congress of Phonetic Sciences (Aix-en-Provence)*, vol. 3: 218-221.
- Verluyten, P. (1983) La structuration de l'énoncé en groupes intonationnels. *ITL*, 60-61: 77-103.
- Pasdeloup, V. (1990) *Modèle de règles rythmiques du français appliqué à la synthèse de la parole*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Rossi, M. (1999) *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Gap: Ophrys.

Saussure, F. (1916) *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.

Troubetzkoy, N. S. (1949) *Principes de phonologie*. Paris: Klincksieck.

TAKING ACCOUNT OF PSYCHOLOGICAL PECULIARITIES IN THE ACQUISITION OF A LANGUAGE FOR SPECIFIC PURPOSES: THE EXAMPLE OF SYLLABLE STRESS IN FRENCH

Abstract. As part of our research on the learning of language for specific purposes, we are particularly interested in phonetics, especially syllable stress, which is a kind of gateway to a language. Research in the field of stress in French linguistics is often limited only to the purely physical or phonetic aspect. We hypothesize that we cannot account for stress in French without considering the psychology of the individual, which involves the use of tools provided by a discipline other than linguistics. The verification of our hypothesis is based on a corpus comprising vocal sequences extracted from the recording of everyday conversations of our experimental group of 40 people. After collecting participants' sociophysiological, linguistic and cultural parameters, their psychological types were determined and then analyzed, first empirically, then instrumentally, in reference to the samples of their recorded verbal productions. Based on the conclusions drawn from these observations, we can confirm a relationship between, on the one hand, the parameters used by the person to make stress, its place, the number of stressed units and one's general manner of making stress, and, on the other hand, the person's psychological type. This correlation must be taken into account when learning and teaching a foreign language, especially a language for specific purposes.

Key words: language for specific purposes, stress, linguistics, psychology, acquisition, multidimensional

Eugénie Bonner Bestchastnova (Doctorat en Sciences du Langage Université Lyon 2 France) Professeur Associé à l'Université Mykolas Romeris, Lituanie, Université de Caen Normandie, France.

Domaines de la recherche : acquisition des langues étrangères, langues de spécialité, phonétique, phonologie, pédagogie et psycholinguistique.

 <https://orcid.org/0000-0002-6572-6449>

Courriel : eugenie@mruni.eu